

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Villeurbanne, 30 septembre 2025



CONTREFORTS GRATTE-CIEL POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Un programme mixte de commerces et bureaux pour Villeurbanne grand centre

Implanté rue Michel Servet à l'arrière des Gratte-Ciel, Contreforts Gratte-Ciel est un **programme mixte de commerces et de bureaux de 2 300 m²**. Il prévoit en rez-de-chaussée, un espace de restauration et de commerces ouvert sur la place Chanoine Boursier prochainement réaménagée, et sur les 2 étages, 1 500 m² de plateaux de bureaux modulables de 75 à 700 m² dotés de terrasses extérieures.



©Rue Royale architectes & Archipat



©Entre Chien & Loup

Contreforts Gratte-Ciel complète la promenade marchande du cœur de ville de Villeurbanne. Situé à l'articulation entre l'avenue Henri Barbusse et la place Chanoine Boursier, il fait partie du projet Villeurbanne Grand Centre.

Une architecture en contreforts adossée aux Gratte-Ciel historiques

Le projet garantit l'insertion architecturale des Contreforts dans le site et le respect du patrimoine existant.

L'équipe de maîtrise d'œuvre conduite par l'agence Rue Royale architectes a pris le parti de créer un bâtiment développant sa propre identité tout en accompagnant la silhouette singulière des Gratte-Ciel. Face à la place Chanoine Boursier, le **bâtiment de 70 mètres de long, propose une façade tramée en béton préfabriqué clair, composée de quatre plots en soubassement, qui évoquent un vocabulaire de contreforts.**



@Entre Chien & Loup

Sur les recommandations de l'Architecte des bâtiments de France, « *le bâtiment met en scène les verrières historiques et crée un premier plan qui accentue leur verticalité et les met en valeur* » précise Philippe de la Chapelle de l'agence Archipat, architecte du patrimoine, associée à la maîtrise d'œuvre. Sébastien Ibarrart, responsable d'opérations à la SVU rappelle que « *les Contreforts constituent la dernière pierre des Gratte-Ciel historiques. Cette dent creuse n'a pas pu être investie au moment de la construction des Gratte-Ciel faute de maîtrise foncière. Les terrains seront finalement acquis par la ville de Villeurbanne comme foncier stratégique dans l'attente d'un projet d'envergure. Imaginé par Charles Delfante dans les années 1990, celui-ci se concrétise ainsi 30 ans après.* »

La dimension environnementale prise en compte

La dimension environnementale du projet se décline sur les plans architectural, fonctionnel et technique, au travers de plusieurs mesures dont un certain nombre sont basées sur une actualisation du référentiel Bureau Durable de la Métropole de Lyon. L'ensemble concourt à atteindre un seuil de performance supérieur à la réglementation thermique en vigueur (RE2020).

- **Optimisation énergétique et qualité d'usage**

- Choix d'une solution de **géothermie réversible**,
- Système de **ventilation naturelle dite adiabatique low tech** utilisant l'évaporation de l'eau afin d'abaisser la température de l'air, favorable au confort d'été et à la qualité d'usage,
- Aménagement de **terrasses végétalisées** en R+1 qui permettent la récupération des eaux pluviales et leur utilisation pour les besoins sanitaires et l'arrosage des espaces extérieurs.

- **Conception bas carbone et respectueuse de l'environnement**

- Utilisation de **matériaux biosourcés et géosourcés** : planchers mixtes bois-béton, isolation intérieure en laine de bois,
- Mise en place d'une **démarche de réemploi** afin de constituer des gisements de matériaux réutilisables pour d'autres projets de la SVU : soit 3 tonnes réemployées
- Mise en œuvre d'une **charte « Chantier vert »** destinée à réduire la production de déchets, assurer la traçabilité du tri avec un prestataire agréé et sensibiliser les entreprises présentes sur le chantier,
- Réalisation d'un **diagnostic naturaliste** par un écologue afin d'anticiper la présence de faune urbaine et notamment de nids dans les bâtiments existants.

- **Utilité sociale**

- Recherche d'un **concept en rez-de-chaussée, utile et accessible**, qui réponde aux besoins des habitants et anime le quartier tout au long de la journée
- Contractualisation par voie de **bail commercial d'utilité sociale** destiné à valoriser les initiatives d'utilité sociétales portées par l'opérateur.

Intervention artistique

Le collectif de graffeurs **Art'Up** a réalisé une **fresque temporaire**. Cette réalisation rend hommage aux pères fondateurs des Gratte-Ciel, Lazare Goujon, ancien maire de Villeurbanne, et Morice Leroux, architecte des Gratte-Ciel. Elle permet par ailleurs d'assurer sous une autre forme, la continuité des droits artistiques acquis par le collectif avec une première fresque récemment démolie. On retrouvera la touche du collectif sur la palissade de chantier.



@Art'Up

Déroulé et organisation du chantier

Le chantier se déroule en trois phases pour une livraison prévisionnelle au 4^e trimestre 2026.

- Démarrée cet été la **phase de démolition** est terminée. Un désamiantage des bâtiments a été opéré avant leur déconstruction par grignotage. Un diagnostic patrimonial du bâti a été réalisé avant démolition dans l'objectif de témoigner et documenter ces constructions faubouriennes caractéristiques du tissu urbain villeurbannais de la première partie du XX^e siècle.
- La **phase de construction** démarre le 2 octobre avec le **gros œuvre**.
- La troisième et dernière phase enchaînera avec le **second œuvre** au deuxième trimestre 2026.



@NicolasRobin

Rez-de-chaussée : un lieu de vie

La programmation du rez-de-chaussée est orientée autour d'un lieu dédié au bien manger et d'une offre de restauration accessible et complémentaire de l'offre existante en centre-ville avec la présence du marché et des commerces de bouche.

La SVU recherche un concept original de bar-restauration de qualité rythmé par une programmation d'activités et événementielle permettant d'inscrire le nouveau site dans la vie du centre-ville.



©Rue Royale achitectes & Archipat

A propos de la SVU

La SVU est le propriétaire et gestionnaire unique et historique des Gratte-Ciel de Villeurbanne. Cet ensemble architectural construit dans les années 1930, compose le centre-ville de Villeurbanne, deuxième ville de la Métropole de Lyon. Entreprise publique locale, la SVU est à la fois bailleur social de proximité, opérateur commercial responsable et acteur du développement économique.



Contact presse

Bérengère Roure

berengere.roure@svu.fr

06.22.87.71.42